



35 impasse du Luthier
ZI du Pâtis 1 - BP20
85440 TALMONT ST HILAIRE

DECISION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
Prise en vertu de la délibération
du Conseil Communautaire
N° 2022_01_D02 en date du 26 janvier 2022

Décision 2022_43_BU

Date de la convocation : 03.11.2022

Date du bureau : 09.11.2022

L'an deux mille vingt-deux, le neuf novembre à dix-huit heures, les membres du Bureau Communautaire, régulièrement convoqués par Maxence de RUGY, Président de la Communauté de communes Vendée Grand Littoral, se sont réunis au siège de Vendée Grand Littoral à Talmont Saint Hilaire.

Membres du Bureau présents : Maxence de RUGY, Loïc CHUSSEAU, Jannick RABILLÉ, Sonia GINDREAU, Joël MONVOISIN, Annick PASQUEREAU, Christian BATY, Marc BOUILLAUD, Olivier POIRIER COUTANSAIS, Daniel NEAU, Jean FERRAND, Marc HILLAIRET, Catherine GARANDEAU, Michel CHADENEAU, Patrick VILLALON, Didier ROUX.

Membre du Bureau excusé :

Le quorum est atteint pour délibérer valablement.

- ♦ En exercice : 16
- ♦ Présents : 16
- ♦ Absents et excusés : 0
- ♦ Votants : 16

Attribution des aides à la rénovation de l'habitat de Vendée Grand Littoral

En application du règlement approuvé par le Conseil Communautaire le 21 juillet 2021, modifié par délibération du 12 juillet 2022,

Sur proposition du Comité d'attribution des aides à la rénovation de l'habitat,

Il convient d'attribuer les 8 subventions suivantes pour l'OPAH et la PTRE :

Demandes subventions CCVGL - OPAH					
N° de dossier	Nature du dossier	NOM Prénom	Commune	Adresse du logement	Montant Subvention CCVGL
2022-OPAH-57	OPAH Energie	DECRETON Marcel et CASIER Sophie	TALMONT SAINT-HILAIRE	191 Impasse du verger	1500,00
2022-OPAH-59	OPAH Energie	REBELLE Julien et MICHEAU Rebecca	LE BERNARD	151 rue du grand moulin	1420,97
2022-OPAH-60	OPAH Autonomie	HUITRIC Jean-Paul et Ghislaine	TALMONT SAINT-HILAIRE	220 rue Jean-Claude Killy	444,00
2022-OPAH-61	OPAH Energie	PRIOLET Véronique	SAINTE-VINCENT SUR GRAON	2 rue du Camping	500,00

2022-OPAH-62	OPAH Autonomie	TALON Régis et Jeanne	JARD SUR MER	66 rue des Aires	500,00
2022-OPAH-63	OPAH Energie	HENNE Elodie	TALMONT SAINT-HILAIRE	47-48 Impasse de la Plaine	1298,53
TOTAL Subventions OPAH					5 663,50 €

Demandes subventions CCVGL - PTRE					
N° de dossier	Nature du dossier	NOM Prénom	Commune	Adresse du logement	Montant Subvention CCVGL
2022-PTRE-25	PTRE	SIREDEY Gérard	ANGLES	20 route de la Roche sur Yon	2740,00
2022-PTRE-26	PTRE	TRIGATTI Eric	TALMONT SAINT HILAIRE	63 avenue des Sables	4680,00
TOTAL Subventions PTRE					7 420,00 €

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2021_04_D04 du 7 avril 2021 validant le lancement d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) et d'une Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique (PTRE) ;

Vu les délibérations n°2021_07_D01 du 21 juillet 2021 et n°2022_07_D10 du 12 juillet 2022 approuvant le règlement des aides à la rénovation de l'habitat dans le cadre de la PTRE et de l'OPAH ;

Vu la délibération n°2022_01_D02 du 26 janvier 2022 portant délégation de pouvoir au Bureau pour l'attribution des aides à l'habitat ;

Considérant les avis du Comité d'attribution des aides à la rénovation de l'habitat sur les dossiers déposés par les demandeurs ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Bureau Communautaire

DECIDE

- 1. D'approuver les attributions des aides à la rénovation l'habitat présentées ci-dessus,**
- 2. D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document relatif à cette décision.**

Le Président,



Maxence de RUGY